



BULLETIN D'ADHESION 2018

JE SOUSSIGNE(E)

né(e) le à

Demeurant :

.....

.....

Téléphone :/.....

Mail :/.....

(Des responsables légaux pour les adhérents mineurs suivis de ceux de l'adhérent s'il y a lieu)

déclare solliciter mon adhésion pour l'année 2018 à l'association/Club **LOKI GLISS'ACADEMY** et je choisis la formule :

Adhésion loisir à 25€

Cette formule comprend :

- Un accès privilégié aux activités organisées par le club.
- 10% de réduction sur les produits (vêtements, tasses etc...) Surfing Locquirec
- 10% de réduction chez Loisirs 3000 à Brest.

Adhésion compétition à 55€ (15€ d'adhésion + 40€ licence compétition FFS)

Cette formule comprend :

- Un accès privilégié aux activités organisées par le club.
- 10% de réduction sur les produits (vêtements, tasses etc...) Surfing Locquirec
- 10% de réduction chez Loisirs 3000 à Brest.
- La licence compétition** de la FFS, obligatoire pour pouvoir participer à toute compétition officielle ou entrer en cursus de formation BEF, BIF ou BPJEPS surf.

Date et Signature des responsables légaux pour les mineurs, précédée de la mention «Lu et Approuvé»

Fait à Le Signature.....

Paiement: Chèque

Espèces

Pièces justificatives: Photo d'identité

Certificat médical

Fiche d'inscription complétée

AUTORISATION PARENTALE :

(uniquement pour les adhérents mineurs)

Je soussigné Mme, M.autorise pour mon enfanten cas d'urgence, Mr le Président de la Loki Gliss'Academy ou l'un des membres du bureau de l'association à :

1. Appeler : les pompiers et/ou le médecin de famille : Dr Téléphone et/ou le médecin de garde
2. Faire hospitaliser mon fils/ma fille au centre hospitalier le plus proche ou dans l'établissement de soin désigné ci-dessous.
3. A faire paraître les photos et/ou vidéos de mon fils/ma fille, prises pendant les événements du club ou les compétitions sur la page de l'association Loki Gliss'Academy (**raier cette mention en cas de non accord**)
4. et déclare dégager les membres du bureau de toute responsabilité en cas de problèmes pouvant survenir en dehors des horaires d'activité de l'association.

En cas d'accident, personne à prévenir :

Téléphone (fixe) : Téléphone (portable) :

Si besoin, l'accidenté sera transporté par les structures spécialisées dans le centre de soins compétent.

Date et Signature des responsables légaux pour les mineurs, précédée de la mention «Lu et Approuvé»

Fait à Le

L'adhésion et l'obtention de la licence sont conditionnées par la fourniture des documents ci-dessous :

- Certificat médical de moins de 6mois
- 1 photo d'identité récente
- Le règlement de la cotisation en espèces ou par chèque à l'ordre de Loki Gliss' Academy
- La fiche d'inscription complétée et signée

L'inscription ne sera valide que si le dossier est complet

Dossier complété à envoyer à :

Loki Gliss'Academy lieu dit Kerilly 29620 GUIMAEC

****LICENCE FÉDÉRALE A DESTINATION DES STRUCTURES ASSOCIATIVES À BUT NON LUCRATIF, LES CLUBS AFFILIÉS À LA FFS :**

En tant que licencié à la FFS, la licence fédérale inclut une garantie d'assurance couvrant les risques de Responsabilité Civile et de garanties individuelles accidents à l'occasion de la pratique du surf et de ses disciplines associées telles que le longboard, le bodyboard, le bodysurf, le skimboard, le kneeboard, le towin et le stand up paddle.

ATTENTION CEPENDANT :

*Les Licences Compétition, Loisirs, apportent ces garanties du jour de leur souscription au 31 décembre inclus de l'année en cours. La première délivrance d'une Licence Sportive et ou le renouvellement d'une Licence Sportive dans un autre club sont subordonnés (Article L 231-2 du code du sport) à la production d'un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives liées au surf.

La Licence Compétition : Délivrée par les Clubs, elle est obligatoire pour toute personne souhaitant participer aux compétitions fédérales. Elle permet à son titulaire d'être classé dans le Classement National Fédéral de la discipline concernée.

La Licence Loisir : Elle est délivrée par les Clubs à toute personne souhaitant participer à la vie associative du Club concernée. Elle offre ainsi suivant les structures la possibilité de bénéficier de locaux, de prêts de matériels, de participer à différentes manifestations festives,...